



Assemblée générale

Distr. limitée
22 septembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Sixième Commission

Point 174 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques

Cambodge, Japon, Népal, Philippines, République de Corée et Viet Nam : projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence générale des partis politiques asiatiques

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence internationale des partis politiques asiatiques,

1. *Décide* d'inviter la Conférence internationale des partis politiques asiatiques à participer aux sessions et à ses travaux en qualité d'observateur;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures requises pour qu'il soit donné suite à la présente résolution.

